



VSA-AAS

Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare
Association des archivistes suisses
Associazione degli archivisti svizzeri
Associazioni da las archivarias e dals archivaris svizzers
www.vsa-aas.ch

Protokoll der VSA-Vorstandssitzung

vom 1. Dezember 2020, 14:00-17:00 Uhr per Videokonferenz

Vorsitz: Alain Dubois, Präsident

Anwesend: Alex Baumgartner, Heike Bazak, Marie-Pascale Chassot, Valentin Chiquet, Sandro Frefel, Gilliane Kern, Stefan Kwasnitza

Entschuldigt: Leonardo Broillet

1 Begrüssung

A. Dubois souhaite la cordiale bienvenue à cette cinquième séance du comité de l'AAS qui se déroule aujourd'hui de nouveau en visioconférence.

A. Dubois excuse L. Broillet qui a son premier jour de travail aux Archives de la Ville de Fribourg.

1.1 Genehmigung der Traktandenliste

Le comité valide l'ordre du jour.

1.2 Protokoll der Vorstandssitzung vom 17.09.2020 (Beilage)

A. Dubois remercie M.-P. Chassot pour la rédaction du procès-verbal.

Le comité approuve le procès-verbal de la séance du comité du 17.09.2020.

1.3 Mitteilungen

A. Dubois a deux communications à faire :

- Le président du groupe de travail « Evaluation », Thomas Neukom, donne sa démission et remet son mandat. Il a été nommé archiviste cantonal adjoint et n'a plus assez de temps à consacrer pour l'AAS. A. Dubois et le comité prennent acte avec regret de cette démission. C'est désormais Bernhard Stüssi qui représentera les Archives cantonales de Zürich dans le groupe de travail « Evaluation ».
- Marie-France Hendrikx qui travaille au musée de Zermatt a contacté A. Dubois par rapport aux commémorations qui auront lieu dans le cadre des 50 ans du suffrage féminin. Différentes institutions culturelles vont réfléchir à une approche commune qui soit moins genrée.

1.4 Finanzen

1.4.1 Laufende Rechnung 2020 (Information)

A. Dubois commente les documents que L. Broillet lui a transmis. Les produits se montent actuellement à 171'412.97 francs. Ils se composent essentiellement des cotisations. En fin d'année, il faudra enlever les frais qui ont été payés pour le cours de base du printemps. L. Broillet prévoit ainsi 143'000.00 francs de produits pour le 31.12.2020.

Les charges s'élèvent à 99'334.21 francs. On peut estimer qu'il y aura encore un certain nombre de dépenses jusqu'à la fin de l'année. Les groupes de travail n'ont pas eu beaucoup de dépenses, étant donné qu'ils se sont réunis virtuellement. Le comité a été le plus dépensier cette année. L. Broillet estime que les charges en fin d'année s'élèveront à environ 121'000.00 francs.

Au lieu du déficit prévu, il y aura donc un bénéfice d'environ 22'000.00 francs. Cette différence pourra se justifier auprès de l'assemblée eu égard à l'année spéciale que nous avons eue.

1.4.2 Verwendung des Jahresergebnisses

L. Broillet propose de reconduire la réserve de 40'000.00 francs de l'année dernière en vue du jubilé. On aurait ainsi un déficit de 18'000.00 francs au lieu d'un bénéfice de 22'000.00 francs. Le comité est d'accord de reconduire la réserve. Le comité ne veut par contre pas faire de rabais sur les cotisations.

Le comité propose de provisionner 25'000.00 francs pour le début de l'année 2021 pour un travail concernant « le droit à l'oubli ». Le comité est de l'avis que Urs Hafner pourrait faire cela. St. Kwasnitza et S. Frefel vont s'entretenir avec lui. Il serait souhaitable que Urs Hafner fasse des propositions, un scénario en tenant bien compte de notre association qui se compose d'archives publiques et archives privées. Il faut qu'il embrasse le scope des deux types d'archives et qu'il nous aide à avancer vers cette thématique. Il pourrait nous faire une première esquisse, pas plus grande qu'une feuille A4. Nous avons un montant de 50'000.00 francs à lui proposer. Nous les avons mis sur deux budgets. Nous pourrions déjà donner un acompte cette année. Un deuxième acompte en cours de 2021, puis le reste lors de la remise du rapport fin 2021.

L. Broillet propose la mise à l'étude et le financement d'un outil (plateforme) de partage de projets.

Le comité évoque aussi un mandat d'étude pour la communication pour le jubilé.

1.5 Jahresversammlung 2021

A. Dubois rappelle que le comité avait décidé de reporter à l'année prochaine le programme qui était initialement prévu cette année. Marco Poncioni et son équipe avancent avec la planification de l'assemblée de l'année prochaine. Une inconnue demeure : la situation sanitaire en lien avec le Covid-19 au mois de septembre 2021.

A. Dubois propose que le comité poursuive au mois de mars la discussion concernant l'assemblée générale. Il suggère que la journée professionnelle ait lieu dans tous les cas et qu'elle ait lieu en ligne si la situation sanitaire est toujours aussi difficile.

1.6 VSA Zyklus und Grundkurs

A. Dubois informe qu'il a fait le point avec Denis Reynard concernant le cycle « Pratique archivistique suisse ». A l'heure actuelle, l'hypothèse de travail est de reporter les cours qui n'ont pas eu lieu non pas en 2021, mais carrément en 2022. Les cours annulés cette année s'ajouteraient au cycle de 2022. L'idée de les proposer en ligne a été évoquée, notamment suite à la formation des Archives fédérales proposée en ligne qui a connu un grand succès.

Si le cours de base pouvait aussi être proposé en ligne, il ne devrait plus être reporté constamment. Doch der Vorstand plädiert dafür, dass der Grundkurs immer wie möglich vor Ort und als Präsenzkurs stattfindet, damit der Austausch zwischen den Teilnehmenden auch stattfinden kann.

1.7 Kommunikation/Website

1.7.1 Stand

V. Chiquet erklärt, dass die Projektgruppe dem Vorstand leider kein ausgereiftes Konzept vorlegen kann. Die Projektgruppe hat einen Anforderungskatalog mit den Kommunikationszielen, die der VSA erreichen möchte, erarbeitet. Das zweite Feld an dem die Projektgruppe noch dran ist, sind die Rahmenbedingungen. Die Idee ist, die Projektleitung zu externalisieren. V. Chiquet erklärt weiter, dass die Projektgruppe drei Firmen zu Pitches einladen möchte, welche im Februar 2021 stattfinden

sollten, damit man im März mit dem Projekt beginnen kann. Der letzte Effort wäre nun, die Unterlagen mit dem Vorstand zu besprechen.

Le comité décide de fixer un plafond de CHF 30'000 pour une prestation de base. Si des modules supplémentaires sont souhaités, comme p. ex. la plateforme pour l'échange de projets, il faudra demander aux entreprises si elles peuvent nous les proposer et à quel prix.

Le comité décide de défrayer le pitch à hauteur de CHF 1'500 pour chaque offre qui n'aura pas été retenue.

Le groupe de travail soumettra les documents finalisés au comité jusqu'au 11.12.2020 et le comité fera un retour au groupe de travail jusqu'au 4.1.2021, afin que ce dernier puisse envoyer les invitations aux entreprises.

1.7.2 Weiteres Vorgehen

A. Dubois dit qu'il est important que les prestataires aient de l'expérience avec des institutions culturelles.

Le comité peut faire des propositions d'autres sociétés prestataires jusqu'au 10.12.2020. Elles seront ajoutées à la liste actuelle. Le comité votera ensuite pour ses trois favorites qui seront invitées pour le pitch.

1.8 arbido

S. Frefel berichtet, dass er nichts mehr von Sara Marty gehört hat.

A. Dubois dit que Bibliosuisse est intéressée à poursuivre son engagement dans *arbido*. Il faudrait avoir un contrat-cadre avec Bibliosuisse et établir un cahier des charges pour les différent-e-s rédacteur/trices. De plus, il faudrait uniformiser le défraiement avec Bibliosuisse pour que tout le monde soit égalitaire dans le comité de rédaction. Une discussion concernant la collaboration entre Bibliosuisse et l'AAS pour *arbido* doit avoir lieu entre les présidents des deux organisations.

1.9 OneGov GEVER

A. Baumgartner berichtet von der Schulung, die im Oktober stattgefunden hat. Das Tool wurde kurz danach im November in Betrieb genommen. Die Organisationsvorschriften wurden inzwischen auch schon vom Bundesarchiv angeschaut. Sie sollen für die nächste Vorstandssitzung traktandiert werden. Der erweiterte Vorstand sollte ab Mai 2021 auch miteinbezogen werden. Der Vorstand sollte noch definieren, wie die Präsidien und Mandatsträger OneGov GEVER benutzen sollen und was von ihnen erwartet wird.

1.10 VSA Jubiläum

A. Dubois explique qu'il a reçu des propositions pour un nouveau logo de la part du bureau Pontri en vue du centenaire de l'AAS. Il les présente au comité qui est de l'avis qu'il est encore trop tôt pour choisir un logo parmi ces propositions, qu'il est même trop tôt pour décider de changer de logo. Le comité souhaite réfléchir tranquillement à l'identité visuelle de l'AAS. Cette réflexion devra avoir lieu dans le cadre de la refonte du site web.

A. Dubois propose de mettre par écrit les différentes idées d'actions et de communication mentionnées pour le jubilé et d'en discuter en début d'année prochaine lors d'une réunion d'une demi-journée. Cette réunion est fixée au lundi 25.01.2021 à 13h30.

2 Netzwerk Archivlandschaft Schweiz

2.1 Coronavirus (Schutzkonzept)

A. Dubois trouve qu'il est difficile d'adapter notre plan général de protection pour les Archives étant donné que ce sont désormais les Cantons qui édictent des mesures et non plus la Confédération. Le

comité adaptera le plan général de protection lorsque les mesures seront à nouveau les mêmes pour tout le monde.

2.2 HLS

M.-P. Chassot dit qu'elle a écrit à Christian Sonderegger. L'AAS entrevoit une collaboration avec le DHS. L'AAS se propose de faire l'intermédiaire entre les Archives et le DHS. Les Archives cantonales pourraient, notamment grâce au référencement d'articles, être un allié dans la demande de subventions auprès de la Confédération.

2.3 DUN

A. Dubois dit que Philippe Künzler va démissionner en novembre 2021. A. Dubois et Philippe Künzler cherchent ensemble un successeur à Philippe Künzler. Il faut une personne à l'aise avec les questions relatives aux droits d'auteur. A. Dubois a pensé à François Falconnet, archiviste cantonal adjoint auprès des Archives cantonales vaudoises. Il serait certainement à même de représenter les intérêts des Archives dans ce groupe qui représente des milieux très différents et qui ont beaucoup de poids.

2.4 Recht auf Vergessen (Stand)

A. Dubois renvoie au point 1.4.2 ci-dessus à propos de Urs Hafner.

2.5 SRG-Zentralarchiv

A. Dubois n'a pas eu le temps de rédiger la prise de position qu'il voulait envoyer à Monsieur Marchand.

Irene Benz hat sich nochmals bei H. Bazak gemeldet. Sie wäre froh, würde der VSA sich direkt an Frau Sommaruga wenden. Der Vorstand meint jedoch, er müsse zuerst Herrn Marchand schreiben und wenn er nicht antwortet, so würde er dann doch Frau Sommaruga schreiben.

3 Ausbildung / Weiterbildung

3.1 I+D Ausbildung

A. Dubois confirme sa succession par V. Chiquet à la Délégation à la formation I+D. Il informe le comité qu'il poursuivra son travail jusqu'en mai, puis ce sera V. Chiquet qui représentera l'AAS.

A. Dubois explique que l'acceptation de la révision du plan de formation 2021+ est bien meilleure en Suisse romande qu'en Suisse allemande. Et, il souligne que cette révision est essentielle pour le monde des Archives et que nous allons par conséquent garder notre positionnement.

4 Öffentlichkeitsarbeit und Lobbying

4.1 Kommunikationskonzept VSA (CAS-Arbeit - Stand)

M.-P. Chassot informe le comité que la Direction du CAS a approuvé sa proposition de sujet pour le travail écrit de fin de CAS. Elle élaborera ainsi un nouveau concept de communication pour l'AAS.

4.2 Bibliosuisse - Diskussion

A. Dubois a rencontré Hans Ambühl et Hans Ulrich Locher. Ils ont discuté d'*arbido* et aussi de la révision du CFC d'agent en information documentaire. Il est ressorti de la discussion que les deux associations souhaiteraient avancer et se positionner ensemble par rapport aux formations dans les hautes écoles. Une plateforme d'e-learning commune aux deux associations a aussi été mentionnée. Le comité encourage A. Dubois à poursuivre les discussions.

4.3 Association internationale des Archives francophones

A. Dubois parle de l'Association internationale des Archives francophones (AIAF) qui est un cas particulier : il n'y a pas d'autre association internationale/transnationale comme celle-ci. La question qui se pose est si l'AAS est prête à participer au financement du Portail International Archivistique Francophone (PIAF) qui est une réalisation de cette association. Il s'agit d'un site de formation, d'information et d'échanges pour la communauté des archivistes francophones.

Le comité reparlera de sa participation financière à ce portail lors de sa prochaine séance.

5 Varia

5.1 Varia

Keine Varia.

5.2 Pendenzenliste

Le comité passe à travers les questions en suspens (cf. Anhang 1: Aufgaben).

5.3 Termine Vorstandssitzungen 2021

Der Vorstand vereinbart folgende Sitzungstermine:

- 11. März 2021, 10:15, Bundesarchiv Bern
- 6. Mai 2021, Morgen Vorstand und Nachmittag erweiterter Vorstand, Bundesarchiv Bern
- 16. September 2021, Bellinzona
- 2. Dezember 2021, am Morgen mit anschliessendem Mittagessen

Bienne, le 10 mars 2021
Marie-Pascale Chassot